

Mercredi 2 août 2017



Missions Emploi Ressources Humaines des CCI de Midi- Pyrénées



ACTUALITES

PRELEVEMENT A LA SOURCE DE L'IMPOT SUR LE REVENU

La phase de test est lancée

Le projet de loi d'habilitation sur les ordonnances « Macron », adopté jeudi 13 juillet en première lecture à l'Assemblée nationale, prévoit le report d'un an du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu (article 9 du projet). Déployé initialement à compter du 1er janvier 2018, ce dispositif ne devrait finalement être mis en oeuvre qu'à compter du 1er janvier 2019.

La Direction générale des Finances publiques lance une phase test pour vérifier qu'il n'y aura pas de complexité pour les différents acteurs concernés (entreprises, collectivités territoriales, caisses de retraites, éditeurs de logiciels de paie) et d'assurer le fonctionnement optimal du dispositif.

Les entreprises souhaitant y participer peuvent s'inscrire sur le site Dsn-info après avoir pris contact avec leur éditeur de logiciel de paie pour s'assurer de la faisabilité de cette démarche.

<http://www.dsn-info.fr/pilote-dsn-pas.htm>

Source : Actuel RH du 19/07/2017 – Communiqué de presse min. action et comptes publics, 17 juill. 2017

CPF

Publication de la nouvelle version de la liste nationale interprofessionnelle du Copanef

Le Copanef publie la version 8 de la liste nationale interprofessionnelle (LNI) des certifications éligibles au Compte Personnel de Formation (CPF), telle qu'adoptée le 9 mai dernier. Plus de 500 nouvelles certifications y figurent. La liste intégrale des certifications figurant sur la LNI est téléchargeable sur le site www.moncompteformation.gouv.fr.

Source : Actuel RH du 19/06/2017 – Copanef, liste nationale interprofessionnelle du 9 mai 2017



Toute personne engagée dans la vie active peut faire valider les acquis de son expérience notamment professionnelle en vue de l'acquisition d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualification professionnelle (CQP) enregistrés dans le répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

La loi Travail du 8 août 2016 a simplifié l'accès à la validation des acquis de l'expérience (VAE) notamment en fixant à un an, au lieu de trois ans, la durée minimale d'activité requise pour que la demande de VAE soit recevable. **Un décret du 4 juillet 2017** met les parties réglementaires du code de l'éducation et du code du travail en conformité avec ces nouvelles règles. **Il entre en vigueur le 1er octobre 2017.**

Le décret détermine les règles de calcul de la durée d'exercice des activités en milieu professionnel nécessaires pour l'examen de la demande de validation des acquis de l'expérience (VAE). Il précise la procédure de recevabilité de la demande de VAE. Il détermine les conditions dans lesquelles des informations et des conseils relatifs à la validation des acquis de l'expérience sont mis en ligne et rendus accessibles au public. Enfin, il identifie les sources de financements, le type de dépenses et les dispositifs de formation professionnelle continue permettant la prise en charge des dépenses afférentes aux demandes de VAE.

Source : Actuel RH du 19/07/2017 – D. n° 2017-1135, 4 juill. 2017 relatif à la mise en oeuvre de la validation des acquis de l'expérience.

JURISPRUDENCE

Remplacement du salarié pour maladie

Si le remplacement définitif du salarié (dont l'absence prolongée pour maladie perturbe le fonctionnement de l'entreprise) peut se faire en cascade, le poste laissé vacant par le salarié licencié ou par le salarié remplaçant doit en tout état de cause donner lieu à l'embauche sous contrat à durée indéterminée. Ayant relevé que le remplacement du salarié malade avait été opéré par l'affectation d'un salarié du groupe, et que l'employeur ne produisait aucun élément sur les conditions dans lesquelles ce dernier avait été lui-même remplacé, la cour d'appel a pu décider que le licenciement était dépourvu de cause réelle et sérieuse.

Source : Editions F.Lefebvre – Cass. soc. 28 juin 2017 n° 16-13.822

Requalification du contrat de travail

La requalification d'un contrat de travail à temps partiel en contrat de travail à temps complet ne porte que sur la durée de travail et laisse inchangées les autres stipulations relatives au terme du contrat. Réciproquement, la requalification d'un contrat de travail à durée déterminée en contrat à durée indéterminée ne porte que sur le terme du contrat et laisse inchangées les stipulations contractuelles relatives à la durée du travail.



Source : Editions F.Lefebvre – Cass. soc. 29 juin 2017 n° 15-29.314

Reclassement : obligation de l'employeur

Manque à son obligation de reclassement préalable au licenciement économique l'employeur qui, bien qu'ayant mis en place un plan de sauvegarde de l'emploi assorti d'un point d'info conseil, d'entretiens individuels et de bilans d'orientation, n'a pas fait de propositions individualisées de reclassement aux salariés et ne justifie d'aucune recherche auprès des autres sociétés du groupe, dont il ne produit aucun organigramme ni registres du personnel.

Source : Editions F.Lefebvre – Cass. soc. 13 juillet 2017 n° 16-20.334

QUOI DE NEUF

BAISSE DU TAUX DE LA COTISATION AGS AU 1^{ER} JUILLET

Le conseil d'administration de l'AGS a décidé de baisser le taux général de la cotisation AGS qui était de 0,20% depuis le début de l'année 2017, à 0,15% à compter du 1er juillet 2017. Ce nouveau taux de 0,15% s'applique aux rémunérations versées à compter du 1er juillet 2017, y compris lorsque ces rémunérations se rapportent à une période d'emploi antérieure à cette date.

Source : Actuel RH du 24/07/2017



Jeudi 14 septembre 2017

Nouveau ! LANCEMENT DE PLATO – parcours dirigeant

Programme de développement des compétences à destination des dirigeants des PME/PMI, qui repose sur la constitution d'un groupe de participants qui vont progresser au cours d'un parcours stimulant alliant échanges de pratique, intervention d'experts, réalisation de plan d'actions, pour leur permettre de renforcer leurs compétences managériales, la stratégie de leur entreprise et leur développement commercial.

1^{ère} rencontre : jeudi 14 septembre à la CCI du Lot à Cahors sur « la Gestion du temps et l'organisation du travail » Programme et thématiques : <http://bit.ly/2rvvVyK>

*Contact : Tél : 05 65 20 48 60 – @ : formation@lot.cci.fr / cyril.opigez@lot.cci.fr
www.formation-cci-lot.fr*

Jeudi 21 septembre 2017

ATELIER RH : MANAGEMENT ET LEADERSHIP

De 8h30 à 10h30 à la CCI du Tarn, site de Castres, atelier RH animé par Valérie de Saunhac – Conseil en gestion des ressources humaines

Contact Alain VAISSETTE : Tél : 05 67 46 60 00 – @ : a.vaissette@tarn.cci.fr

Jeudi 21 septembre 2017

REUNION D'INFO RH : MAITRISER LES DISPOSITIFS DE FORMATION POUR MIEUX GERER L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL

De 8h30 à 11h30 à la CCI du Lot à Cahors et de 14h00 à 17h00 à la CCI du Lot à Cambes (Zone Quercypôle)

Contact : Julie JAMMES-DUCHESNE – Tél : 05 65 20 48 66 – @ : julie.jammes@lot.cci.fr

Mardi 26 Septembre 2017

ATELIER RH : MANAGER L'OPTIMISME

De 8h30 à 10h30 au Palais Consulaire (CCI de Toulouse) – 2 rue d'Alsace Lorraine 31000 Toulouse.



Atelier RH animé par Marie-Agnès DILLESEGER – Associée du Cabinet UMANOVE.

Contact/Tél : 05 62 57 66 43 – @ : rh-competences@toulouse.cci.fr

Jeudi 28 Septembre 2017

MATINEE NUMERIQUE : L'UBERISATION

De 8h30 à 10h30 au Palais Consulaire (CCI de Toulouse) – 2 rue d'Alsace Lorraine 31000 Toulouse.
Matinée Numérique animée par Denis JACQUET, Président et Fondateur de l'Observatoire de l'Ubérisation.

Contact/Tél : 05 62 57 66 43 – @ : rh-competences@toulouse.cci.fr

Jeudi 28 septembre 2017

PILOTAGE RH 46

Développement des compétences à destination des personnes en charge de la gestion des ressources humaines dans les entreprises

Objectifs :

- Rompre l'isolement du RH en entreprise
- Echanger des pratiques et travailler en groupe pour faire émerger des solutions
- Professionnaliser la fonction RH
- Bénéficier de rapports d'experts
- Procéder à une veille informationnelle

1^{ère} rencontre du nouveau programme annuel 2017/2018 sur : «Comment identifier et évaluer les compétences comportementales de vos candidats en entretien ? »

De 9h00 à 17h00 à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Lot – Zone Quercypôle à Cambes

Contact : Tél : 05 65 20 48 60 – @ : formation@lot.cci.fr / cyril.opigez@lot.cci.fr
www.formation-cci-lot.fr

Janvier 2018

LANCEMENT DE LA 2^{EME} SESSION DE PLATO RH

Il s'agit d'un programme de développement des compétences à destination des personnes qui s'occupent de la gestion des ressources humaines en TPE/PME. Il repose sur la constitution d'un groupe de 15 personnes, qui vont progresser sur un programme co-construit avec des interventions d'experts.

Contact : Hakima IBARKI – Virginie NODAR – Tél : 05 62 57 66 37 – @ : v.nodar@toulouse.cci.fr



CCI MIDI-PYRENEES – POLE FORMATION
[HTTP://FORMATION.MIDI-PYRENEES.CCI.FR/](http://formation.midi-pyrenees.cci.fr/)

IFCAP – SAINT PAUL DE JARRAT

CALENDRIER DES FORMATIONS INTER-ENTREPRISES

2^{ème} SEMESTRE 2017

BUREAUTIQUE ET COMMUNICATION NUMERIQUE

Socle commun de compétences	28 aout
Site Internet et e-commerce	4 septembre
Référencement Internet et e-réputation	11 et 18 septembre
Réseaux sociaux	25 septembre

Possibilité de se former sur Word/Excel/Power Point/Access dans notre Centre de Ressources Informatiques en libre accès tous les lundis (17h30-19h30) et les jeudis (09h-12h)

Passage du test de certification de compétences informatiques :

TOSA (éligible au CPF)

GESTION/COMPTABILITE

Bien gérer sa trésorerie	2 octobre
Lire et analyser son bilan	9 octobre
Mettre en place des tableaux de bord	16 octobre
Gestion des stocks	11 décembre



QUALITE

Transition ISO 9001 Version 2015	27 et 28 novembre
----------------------------------	-------------------

PREVENTION DES RISQUES

Sauveteur secouriste du Travail – Formation Initiale	26 et 27 septembre
Formation des membres du CHSCT	4, 5 et 6 octobre
Maintien et Actualisation des Compétences SST	22 novembre
HACCP : maîtriser les bonnes pratiques d'hygiène	20 et 27 novembre
Habilitations électriques des non électriciens BS/BE	15 et 16 novembre

MANAGEMENT/RH

Maîtriser le cadre juridique de la formation professionnelle	6 et 7 juillet
Gestion de projet	19 et 20 octobre
Fondamentaux et bases du droit du travail	6 novembre
Manager l'activité professionnelle des salariés en intégrant le droit du travail	13 et 20 novembre
Les bases du management d'équipe	25, 26 septembre et 2 octobre

EFFICACITE PROFESSIONNELLE

Réussir l'animation des réunions	11 et 12 octobre
La gestion des conflits	18 et 19 décembre

MARKETING ET COMMUNICATION

Fondamentaux et bases du marketing	13 septembre
La relation client, agir sur la qualité et la satisfaction	20 septembre



COMMERCE

Maîtriser les techniques de vente	9, 10 et 11 octobre
Agents immobiliers : Environnement juridique et Transactions	22 et 23 septembre

TOURISME/HOTELLERIE

Connaître son patrimoine : le patrimoine culturel de l'Ariège	7 et 8 septembre
Vente de prestations touristiques	25, 26 et 27 octobre
Accueil touristique	12, 13 et 14 décembre

ANGLAIS

Tous les lundi matin de 8h30 à 12h, l'IFCAP vous accueille sur son

ATELIER D'ANGLAIS.

Cet atelier alterne les méthodes pédagogiques et permet une progression agréable, rapide et mesurable. Pour tous publics : salariés, chefs d'entreprises, particuliers...

Passage d'un test de certification en langues éligible au CPF :

TOEIC, BULATS Anglais, BRIGHT

Pour toute autre demande spécifique, nous vous invitons à prendre contact avec notre service Formation Professionnelle Continue (ligne directe 05.61.02.03.43)

LA MALLETTE DU DIRIGEANT

Des formations courtes et adaptées aux dirigeants d'entreprise et/ou conjoint collaborateurs sans avance de fonds.

La Mallette du Dirigeant est une opération innovante, initiées par L'AGEFICE en partenariat avec la CCI du Lot pour permettre aux dirigeants de se former, sur des sujets prioritaires, sans avoir à faire l'avance de fonds et sans imputer l'enveloppe annuelle de formation.

Un panel de formations autour de 4 axes thématiques proposé :

- Comptabilité –Analyse financière– Interprétation de tableaux de bord
- Numérique & E–technologies



- Marketing & communication
- Ressources humaines & Management

Planning des sessions de formations sur 2017

COMPTABILITE – ANALYSE FINANCIERE – TABELAUX DE BORD

Lire et analyser son bilan : 2 octobre

Bien gérer sa trésorerie : 15 septembre

Mise en place des tableaux de bord : 9 octobre

MARKETING ET COMMUNICATION

La relation client, agir sur la qualité et la satisfaction : 13 novembre

Concevoir votre infolettre : 27 septembre

Fondamentaux et base du marketing : 20 novembre

Réussir ses supports de communication : 30 octobre

NOUVELLES TECHNOLOGIES ET COMPETENCES NUMERIQUES

Site internet, et E-commerce : comment communiquer sur son activité sur internet : 5 septembre

Référencement Internet et E-réputation : 6 et 7 novembre

Réseaux sociaux : 27 novembre

Socle commun de compétences : 4 décembre

RESSOURCES HUMAINES ET MANAGEMENT

Fondamentaux et base du droit du travail : 18 septembre

Manager l'activité professionnelle des salariés en intégrant le droit du travail : 11 et 12 décembre

Prendre en compte au quotidien le cadre légal de la représentation du Personnel : 6 novembre

**Contact : Régina BURGER – Tél : 05 65 20 48 69 – @ : formation@lot.cci.fr / regina.burger@lot.cci.fr
www.formation-cci-lot.fr**

TBS FORMATION CONTINUE

MODULES INTERS COURTS - TBS FORMATIONS POUR L'ENTREPRISE (MARS-AVRIL)

Préparez-vous pour la rentrée ! (Extrait des premiers démarrages de sessions)

Les fonctionnalités d'Excel appliquées à la gestion : 25.26 septembre – 9 et 10 octobre

Initiation à la logique comptable et au fonctionnement financier de l'entreprise : 2 oct. et 3 oct. (matin)

Identifier les opportunités de business grâce à une veille efficace : 2 et 3 octobre

Développer sa pratique managériale : 9. 10 octobre – 6 novembre et 11 décembre

Gérer les situations et les personnalités difficiles : 9 et 10 octobre

Maîtriser la conduite de projet : 16.17 octobre – 6 et 7 novembre

Contact :

**Geneviève FERNANDEZ – Tél : 05 61 29 46 42 (LD) – Port. 06.75.93.51.06
g.fernandez@tbs-education.fr**



www.tbs-education.fr - Formation Continue - Modules courts - Calendrier
<http://www.tbs-education.fr/fr/formations/executive-education>

TBS FORMATION CONTINUE

PROGRAMMES DIRIGEANTS

« OUTILS DE PILOTAGE DE L'ENTREPRISE - RESPONSABLE DE PETITE OU MOYENNE ENTREPRISE » - 126 H
(1 jour tous les 15 jours pendant 9 mois) - Titre RNCP niveau III RPMS - CPF 2593 -

Dates : à compter du 19 septembre 2017

Contact :

Geneviève FERNANDEZ - Tél : 05 61 29 46 42 (LD) - Port. 06.75.93.51.06
@ : g.fernandez@tbs-education.fr

www.tbs-education.fr - Formation Continue - Modules courts - Calendrier
<http://www.tbs-education.fr/fr/formations/executive-education>

TBS FORMATION CONTINUE - PROGRAMMES DIRIGEANTS

« Formation Achats pour Dirigeants » en partenariat avec le Club Stratégie Achats - CCI Toulouse

Dates : 21 et 22 novembre 2017

Contact :

Geneviève FERNANDEZ - Tél : 05 61 29 46 42 (LD) - Port. 06.75.93.51.06
@ : g.fernandez@tbs-education.fr

www.tbs-education.fr - Formation Continue - Modules courts - Calendrier
<http://www.tbs-education.fr/fr/formations/executive-education>

TBS FORMATION CONTINUE

PROGRAMMES DIRIGEANTS

« Métier : DIRIGEANT » - 247 heures
(2 jours consécutifs par mois pendant 15 mois) - Titre RNCP niveau I Dirigeant PME

Dates : à compter du 13 mars 2018

Contact :

Geneviève FERNANDEZ - Tél : 05 61 29 46 42 (LD) - Port. 06.75.93.51.06
@ : g.fernandez@tbs-education.fr

www.tbs-education.fr - Formation Continue - Modules courts - Calendrier
<http://www.tbs-education.fr/fr/formations/executive-education>



TBS FORMATION CONTINUE

LES PARCOURS (PARCOURS DE SPECIALISATION DE L'EXECUTIVE MBA)

Parcours Strategic Management / Parcours Innovation et Créativité / Parcours Transformation Digitale / Parcours Consulting

Ces parcours constituent chacun une unité pédagogique autonome.
Ils sont bâtis sur un format de : 120 heures

Dates : A compter d'avril 2018 (calendrier nous consulter)

Contact :

Geneviève FERNANDEZ - Tél : 05 61 29 46 42 (LD) - Port. 06.75.93.51.06

@ : g.fernandez@tbs-education.fr

<http://www.tbs-education.fr/fr/formations/executive-education>

